Orléans : la vinaigrerie conservée en l'état

Publication : mardi 31 juillet 2012 12:17

La République du Centre, 31 juillet 2012

VILLE ■ Le projet de création d'un lieu culturel, quartier Dessaux, pas – ou plus – d'actualité, dixit le maire

La vinaigrerie conservée en l'état

Rien ne bougera à l'ancienne vinaigrerie Dessaux. Le projet d'y implanter un lieu de création et de diffusion de la culture est ajourné.

David Creff
dcreff@centrefrance.com

« On ne peut pas tout faire », a déclaré, en substance, Serge Grouard, lors du dernier conseil municipal (jeudi 12 juillet), évoquant La Fabrique, autrement dit, ce lieu de création artistique que le député-maire d'Orléans a ambitionné un temps de créer dans l'ancienne vinaigrerie Dessaux, entre rue de Bourgogne et Loire.

Il n'en fallait pas moins à l'opposition municipale pour s'engouffrer dans la brèche, dénonçant, notamment, par la voix de Ghislaine Kounowski (PS), « une promesse de campagne non-tenue ». Et l'élue d'évoquer un manque d'implication de la ville d'Orléans, en matière de culture. « Nous aussi, en 2008, on faisait figurer ce grand projet culturel dans notre programme de campagne (celui de Jean-Pierre Sueur). Et on l'aurait réalisé ! », assure-t-elle.

« On n'a pas les moyens ! »

Il est vrai que l'arrivée de La Fabrique figurait parmi les 15 réalisations fortes, promises par le maire dans son programme de campagne de 2008, « Orléans passionnément ».

Aujourd'hui, Serge Grouard ne s'en cache pas, « le projet n'est pas d'actualité », confiait-il récemment à La Rep'. Allant jusqu'à percevoir la fâche industrielle Dessaux comme « une épine dans le pied » de l'équipe municipale. Et de celles qui l'ont précédé.

Le dossier est certes beau, mais il est très lourd, surtout en temps de crise. « Et aucun projet ne s'est imposé à nous d'emblée », estime le maire. Avant d'évoquer la bonne santé des finances municipales qu'un tel projet risquerait de remettre en cause. « Aujourd'hui, clairement, on n'a pas les moyens », martèle-t-il, listant les investissements d'ampleur sur les sites de la Motte-Sanguin – « Si nous n'avions rien fait, le château aurait fini par s'écrouler » –, Dupanloup, ou encore, la rénovation imminente de la place du Martroi.

« Une épine dans le pied de la mairie »

« Le rayonnement d'Orléans ne se fera donc pas avec un lieu qui permettrait aux artistes émergents dans les arts vivants, aux plasticiens et aux nouvelles pratiques culturelles de s'exprimer », déplore le secrétaire de la section Orléans du PS, Daniel Richard.

Pas dans l'immédiat, c'est un fait. Et la vinaigrerie Dessaux, qui a cessé toute activité en 1983, de demeurer comme figée dans son inquiétante beauté. Mariage entre bâtiment industriel désaffecté de briques et vestiges d'enceinte gallo-romaine – qui jadis protégeait la ville des invasions.

Le terrain de jeu, multicolore, favori des graffeurs de la cité, reste donc dans la place. Jusqu'au prochain mandat municipal, tout du moins. ■

JA ANS APRÈS. Propriété de la ville depuis 1978, aucune équipe municipale ne s'est encore véritablement penchée sur le devenir du superbe site industriel Dessaux. PHOTO DAVID CREFF

■ La ZAC mute quand même

Malgré l'abandon du projet de « Fabrique » – ou son report à un mandat prochain ? –, la ZAC Bourgogne (trois hectares) regrandira vie, dans un futur proche, avec l'arrivée, sur l'îlot Calvin, d'un immeuble de bureaux de 5.300 m². Entre les rues de l'Université et Jean-Calvin, celui-ci sera capable d'accueillir, d'ici septembre 2013, 250 salariés du conseil régional.

Ilot Saint-Mayr – en allant vers la vinaigrerie en friche – ce sont 136 logements étudiants, une médiathèque de quartier et des places parking, qui verront le jour, notamment. De quoi redonner une seconde jeunesse à un quartier portant en lui les origines de la ville.

Phoca PDF